

Kinshasa, le 12/06/2024

**Le chef de Projet de Lutte Contre Les Flux Financiers  
Illicites (LuCoFFI) :**

- A la Banque Centrale du Congo (BCC) ;
- Au Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) ;
- A l'inspection Générale de des Finances (IGF) ;
- A l'Autorité de Régulation des Assurances (ARCA) ;
- Au Secrétariat permanent du COLUB ;
- A l'Association des Banques Congolaise (ACB) ;
- A l'Association Nationale des Institutions de  
Microfinance (ANIMIF) ;
- Au Fond de Lutte Contre le Crime Organisé  
(FOLUCCO) ;
- A la Direction Générale des Douanes et Assises  
(DGDA) ;
- A la Direction Générale des Impôts (DGI) ;
- Au Comité National de Coordination de Lutte contre le  
Terrorisme internationale (CNCLT) ;
- A l'Observatoire de Surveillance de la Corruption et de  
l'Ethique Professionnelle (OSEP) ;
- A l'Agence de Prévention de Lutte contre la Corruption  
(APLC) ;
- Aux Organisations de la société civile (LICOCO et  
Women in Mining) ;
- Aux Entreprises et Professions Non Financières désignés  
(EPNFD) ;
- A la Commission de Gestion des Biens Saisis et  
Confisqués (COGEBISCO)

**Objet :** Lancement de l'Académie « Femme Héroïne LBC/FT »

Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que nous vous informons du lancement prochain de l'académie virtuelle « Femme Héroïne LBC/FT », une initiative phare dédiée au renforcement des capacités des femmes dans le cadre de la Lutte Contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT).

Cette Académie, organisée par la GIZ en collaboration avec la Cellule Nationale des Renseignements Financiers (CENAREF), s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Lutte contre les Flux Financiers Illicites en RDC (LuCoFFI), qui a été commandité par le Ministère Fédéral allemand de

la Coopération Economique et du Développement et mis en œuvre par la GIZ. Ledit projet vise à renforcer le système de lutte contre les flux financiers illicites en République Démocratique du Congo, aux niveaux national et local, conformément aux normes internationales, dans une approche axée sur le développement et la gestion des risques.

Le projet LuCoFFI reconnaît le rôle essentiel que peuvent jouer les femmes dans la prévention, la détection, l'investigation et la répression des activités de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. C'est dans cette logique que l'Académie « Femme Héroïne LBC/FT » a été mise en place, afin de développer les compétences techniques et le leadership des femmes actives dans ce domaine.

En effet, le renforcement des capacités des femmes permettra non seulement d'accroître l'efficacité de la lutte contre les flux financiers illicites, mais également de promouvoir une considérable et efficiente représentation féminine dans la coordination de cette lutte. Cela contribuera à une approche plus inclusive et innovante dans la conception et la mise en œuvre des mesures de lutte.

Le choix thématique central de l'Académie Femme Héroïne, "Mesures LBC/FT au féminin", se justifie par la volonté croissante des décideurs politiques d'améliorer non seulement les dispositifs de prévention et de détection des flux financiers illicites en République Démocratique du Congo mais également à promouvoir la place importante de la femme dans la société congolaise et dans les dispositifs LBC/FT au Congo. Ce choix vise à aspirer à l'excellence et à hisser ces dispositifs au plus haut niveau dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Au terme de cette année académique, les académiciennes verront non seulement leurs compétences techniques et personnelles en matière de LBC/FT et de leadership renforcé, mais elles pourront également contribuer de manière concrète et significative à l'amélioration des dispositifs de prévention et de détection de la Lutte Contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT).

Dans cette logique, les résultats ci- après sont attendus au terme de l'année académique :

- Améliorer les connaissances et compétences des femmes en matière de LBC/FT ;
- Placer la femme congolaise en tant que acteurs essentiels du système de LBC/FT ;
- Développer un réseau de femmes expertes de la LBC/FT en RDC ;
- Partager les bonnes pratiques et expériences entre les femmes œuvrant dans les Entreprises et Professions Non Financières Désignées (EPNFD), les institutions financières et les sociétés d'assurances, la société civile ainsi que dans les structures étatiques ;
- Réaffirmer le leadership féminin, tout en favorisant une approche innovante et inclusive dans la conception et la mise en œuvre des mesures préventives LBC/FT;
- Contribuer à la réduction des flux financiers illicites en RDC.

Pour parvenir à ces résultats ambitieux, l'Académie se propose de déployer tout au long du cycle académique les modules suivants :

- Concept, méthodologie et outils de la lutte contre le Blanchiment des Capitaux, Financement du terrorisme et Prolifération des armes ;
- Mise sur pied d'un mécanisme d'identification du Bénéficiaire Effectif ;
- Bonnes pratiques en matière de déclaration d'opérations suspectes (DOS)
- Obligations des assujettis en matière LBC/FT ;
- Introduction au leadership ;
- Gestion du changement et leadership ;
- Management des projets en matière LBC/FT.

En tout état de cause, cette liste n'est pas exhaustive. Des sessions thématiques spécifiques seront organisées en fonction des besoins des académiciennes et de l'émergence des problématiques qui exigent une appropriation de leur part.

S'agissant des méthodes d'apprentissage, il convient de souligner qu'elles alterneront entre formation en présentiel et en ligne suivies d'une visite d'étude dans un pays où les mécanismes LBC/FT sont avancés.

En ce qui concerne le profil de sélection des académiciennes, celui se fera sur base des critères ci-après :

- Avoir une expérience d'au moins deux (2) ans dans le domaine de la Lutte Contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT);
- Soumettre, en 4 pages minimum, un projet innovant et pertinent visant à renforcer les dispositifs de LBC/FT en RDC ;
- Remplir les formulaires d'approbation du Supérieur hiérarchique de la candidate et celui de l'inscription à l'Académie Femme Héroïne.

Il sied de souligner que les trois documents sus listés à savoir le projet ainsi que les deux formulaires seront directement envoyés en format PDF à l'adresse électronique de la GIZ ( [lucoffi-cd@giz.de](mailto:lucoffi-cd@giz.de)) **au plus tard le 12 juillet 2024 et que seules les 20 candidates qui rempliront les conditions susmentionnées seront retenues.**

Pour ce qui est de la prise en charge, des coûts inhérents à la participation des candidates à ce programme, il convient que la GIZ s'occupera de :

- Transport des académiciennes ;
- Restauration des académiciennes ;
- Déplacement et de l'hébergements en pension complète des académiciennes lors de la visite d'étude ;
- Organisation intégrale d'un voyage d'étude ;
- Coûts liés à la production des trophées et attestations.

Tout en invitant les chefs des files des structures intéressées à encourager leur staff féminin, à postuler à cette initiative,

Je vous prie d'agr er, **Mesdames** et **Messieurs**, l'expression de ma parfaite consid ration.

Fait   Kinshasa le 12/06/2024



Prudence NGOJO